

*Ces dernières années, la ville de Liège a multiplié les initiatives pour favoriser la pratique du cyclisme. Les aménagements piétons ne sont pas en reste. Les accidents impliquant des usagers faibles ne sont pas en baisse.*

Diana Nikolic l'annonce d'emblée : pour elle, pas question de se balader à vélo dans le centre-ville. Voisine de la Boverie, cette conseillère communale MR bénéficie pourtant du terrain de jeu parfait pour exercer ses mollets. La raison de sa réticence ? « J'ai grandi à Liège et j'ai toujours eu peur de rouler à vélo en ville. Quand j'étais petite, c'était vraiment suicidaire de le faire. »

Et s'il faut en croire les chiffres obtenus de l'Agence wallonne de la Sécurité routière, la situation ne semble pas s'être améliorée ces quinze dernières années.

Ainsi, le nombre d'accidents corporels de la circulation sur le territoire de la ville de Liège est passé de 750 en 2000 à 900 en 2014, faisant grimper le nombre de blessés de 1058 à 1180 sur le même intervalle.

Et si on examine les chiffres de plus près, on constate que, malgré les investissements entrepris par la ville de Liège, les usagers faibles sont toujours les plus menacés sur nos routes.

Ainsi, tandis que les automobilistes victimes d'accidents corporels sont passés de 745 en l'an 2000 à 696 en 2014, le nombre de piétons victimes d'accidents a quasiment doublé, passant de 118 à 213. Les cyclistes, eux, sont passés de 24 victimes en 2000 à 61 victimes, tandis que les motocyclistes victimes d'accidents de la circulation sont passés de 55 à 79. Une situation que dénonce Diana Nikolic : « E n tant que conseillère communale, je suis fréquemment interpellée par les Liégeois sur la problématique de la mobilité, et plus particulièrement de la sécurité routière. On me communique des problèmes de vitesse excessive, de manque d'aménagements pour les usagers doux... De 2013 à 2014, il y a eu une forte augmentation des accidents corporels. Ça pose la question de savoir quels endroits à Liège sont particulièrement propices aux accidents, et quelles mesures on peut prendre pour protéger les piétons et les cyclistes » .

Vers plus de proactivité

Une question légitime, mais qui reste sans réponse à l'heure d'écrire ces lignes. Au sein de la police de Liège, on nous explique en effet que « les chiffres dont nous disposons n'indiquent pas d'augmentation préoccupante des accidents corporels. Il nous est en outre impossible d'identifier certains endroits « à risque » car il faudrait pour cela examiner tous les PV individuellement ». Un travail titanesque, certes. Mais qui semble nécessaire au vu de la quantité croissante d'accidents, malgré les meilleurs efforts de la ville pour aménager pistes cyclables et voies piétonnes. Et Diana Nikolic de rappeler : « les territoires qui ont de bonnes statistiques de sécurité routière sont ceux qui ont une démarche proactive et qui travaillent avec des acteurs de terrain ».

KATHLEEN WUYARD

KATHLEEN WUYARD

Copyright © 2016 Rossel & Cie. Tous droits réservés